



Direction générale Culture et Arts dans la Ville
Bibliothèque municipale

Décision n°2026_27DEC

Objet : demande de subvention projet Lecture Loisirs

Décision

La Maire de Nantes,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2122-22,

Vu la délibération du Conseil municipal du 15 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au maire, aux adjoints et éventuellement aux conseillers municipaux,

Vu l'arrêté n°2025_10ARR du 1^{er} avril 2025 portant délégations de fonction et de signature aux élus,

Considérant que la Ville de Nantes sollicite auprès de l'État une subvention au titre de l'aide au projet ou fonctionnement pour participation à la vie culturelle et politiques territoriales 2025 pour le projet Lecture Loisirs de la Bibliothèque municipale pour l'année 2025-2026,

Décide

Article 1^{er} Dans le cadre de l'aide au projet ou fonctionnement pour participation à la vie culturelle et politiques territoriales pour le projet Lecture Loisirs, une subvention au taux le plus élevé possible est sollicitée auprès de l'État pour le projet suivant :

- mettre en place des médiations et acquérir des collections de lecture publique dédiées à destination des intervenants et professionnels intervenant sur les temps périscolaires et extrascolaires de l'enfant afin de favoriser la lecture loisir pour un montant de dépenses prévisionnelles estimé à 30 000 €.

L'ensemble de ces dépenses est ou sera inscrit au budget de la Ville de Nantes sur les exercices 2025 et 2026.

Article 2 - M. le Directeur Général des Services et Mme le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Nantes, le 22 JAN. 2026

Pour Madame La Maire,

L'adjoint délégué,

Aymeric SEASSAU

Transmis en préfecture le :

22 JAN. 2026

Mis en ligne le :

22 JAN. 2026

Accusé de réception en préfecture
044-214401093-20260122-2026_27DEC-AR
Date de télétransmission : 22/01/2026
Date de réception préfecture : 22/01/2026